

La notion de privation de propriété

PREMIÈRE PARTIE

LA PRIVATION DE PROPRIÉTÉ, APPROPRIATION PUBLIQUE DE LA PROPRIÉTÉ

TITRE I - La privation de propriété par la procédure d'expropriation d'utilité publique

Chapitre I - La construction législative d'une procédure de privation de propriété

Chapitre II - La privation de propriété dans le cadre de la procédure d'expropriation d'utilité publique

TITRE II - La privation de propriété par une occupation permanente de la propriété privée

Chapitre I - L'appropriation publique par une occupation définitive irrégulière

Chapitre II - L'appropriation publique par les servitudes comportant occupation durable de la propriété privée

SECONDE PARTIE

LA PRIVATION DE PROPRIÉTÉ, ALTÉRATION PUBLIQUE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

TITRE I - La privation de propriété, altération publique du droit de propriété par des activités matérielles

Chapitre I - Les dommages permanents de travaux publics, composante explicite de la notion de privation de propriété aux États-Unis, en Italie et dans la Convention européenne des droits de l'homme

Chapitre II - Les dommages permanents de travaux publics, composante implicite de la notion de privation de propriété en droit français

TITRE II - La privation de propriété, altération publique du droit de propriété par des activités normatives

Chapitre I - L'approche théorique des relations entre privation et restriction de propriété

Chapitre II - Les restrictions normatives à l'exercice du droit de propriété, composante consacrée de la notion de privation de propriété aux États-Unis, en Italie et dans la Convention européenne des droits de l'homme

Chapitre III - Les restrictions normatives à l'exercice du droit de propriété, composante ébauchée de la notion de privation de propriété en droit français